



WAP'INNOV 2026 : PHILIPPE FOU CART, CEO DE TECHNORD, PRÉSIDERA LE JURY DE LA 4^E ÉDITION

Entreprendre.wapi, l'Agence de stimulation économique de Wallonie picarde, et notélé lancent la quatrième édition du concours WAP'INNOV, dédié aux startups et entreprises les plus innovantes du territoire. Cette nouvelle édition bénéficie du soutien de Wallonie Entreprendre. Philippe Foucart, CEO de Technord, assurera la présidence du jury et succède à Geoffrey Pot (Takeda Lessines).

Dans un contexte économique en pleine évolution, l'innovation reste un levier essentiel de compétitivité et de développement régional. WAP'INNOV entend ainsi mettre en lumière les projets entrepreneuriaux les plus prometteurs du territoire et encourager les initiatives capables de créer de la valeur et de l'emploi. Bien plus qu'un simple concours, WAP'INNOV se veut une véritable vitrine des talents, des expertises et des savoir-faire de la Wallonie picarde, contribuant ainsi à renforcer son attractivité et son rayonnement.

Depuis sa création en 2020, le concours valorise les entreprises innovantes à travers deux catégories : Startup Innovante et Entreprise Innovante. Les candidats seront évalués par un jury composé de chefs d'entreprise et d'experts du terrain sur quatre critères : le caractère innovant du projet, l'engagement du dirigeant, la viabilité économique et le potentiel de création d'emplois. Un prix du public sera également attribué dans chaque catégorie.

Au-delà de la récompense, WAP'INNOV représente une réelle opportunité pour les participants : structurer leur projet, confronter leur vision à des entrepreneurs expérimentés, développer leur réseau et accroître leur visibilité. Grâce à l'implication de notélé, partenaire co-organisateur du concours, les candidats bénéficieront d'une importante couverture médiatique à travers reportages, interviews et capsules vidéo.

La présidence du CEO de Technord s'inscrit dans la volonté de promouvoir une innovation ambitieuse, concrète et durable.

Entouré d'un jury composé d'acteurs économiques reconnus, il apportera son regard stratégique et son expérience sur les enjeux auxquels font face les startups et entreprises innovantes.

Philippe Foucart : « Je suis très honoré et enthousiaste à l'idée de présider le jury de cette nouvelle édition. Je suis intimement convaincu que l'entrepreneuriat privé est le moyen indispensable afin de créer de la richesse à partager pour le bien-être collectif. L'innovation est le facteur clé des entrepreneurs afin de se différencier, progresser et maintenir la pérennité des entreprises. Ce concours reflète ces deux valeurs phares pour moi et c'est avec beaucoup de fierté et de ferveur que je le présiderai. »

Le soutien de Wallonie Entreprendre marque également une nouvelle étape dans le développement du concours. Acteur clé du financement et de l'accompagnement des entreprises en Wallonie, Wallonie Entreprendre confirme, à travers ce partenariat, sa volonté de soutenir l'écosystème entrepreneurial local et les projets à fort potentiel.

Olivier Vanderijst, Président de Wallonie Entreprendre : « Nous sommes convaincus que c'est en combinant des actions de sensibilisation, du conseil individualisé et du financement adapté que nous aurons le maximum d'impact sur la performance de nos entreprises. Wap'Innov by Wallonie Entreprendre.wapi s'inscrit parfaitement dans cette logique. Nous sommes fiers d'être aux côtés de notre partenaire de Wallonie picarde pour le lancement de cette 4^e édition ! »

Désormais rebaptisé **Wap'Innov by Wallonie Entreprendre.wapi**, le concours entend poursuivre son développement et offrir aux entrepreneurs de Wallonie picarde un cadre encore plus solide pour faire émerger, accélérer et valoriser leurs innovations.

**Informations, règlement et inscription
sur www.entreprendrewapi.be – www.notele.be**

**Clôture des candidatures : le 10 juillet 2026
Soirée de remise des prix : le 24 novembre 2026**

Contact Presse IDETA

Anne-Marie GOEMAERE am.goemaere@ideta.be
Responsable +32 69 55 35 21
Communication +32 479 81 72 39